



MISE AU CONCOURS

La commune de Port-Valais met au concours un poste

d'apprenti(e) employé(e) de commerce profil E

Conditions d'engagement :

- Obtention du diplôme du cycle d'orientation
- Bonne culture générale
- Intérêt et motivation pour une administration publique
- Ouverture d'esprit et volonté de s'investir
- Entrée en fonction le 1^{er} août 2021 ou à convenir
- Salaire selon barème en vigueur

Les offres écrites, accompagnées des documents usuels et d'une photo récente, doivent être adressées à l'Administration communale de Port-Valais, case postale 28, 1897 Le Bouveret jusqu'au 30 octobre 2020.

Commune de Port-Valais

Port-Valais, le 23 septembre 2020
PZ/PAC/hb